

**ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-JOSEPH
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**PROCÈS-VERBAL DU 18 MARS 2025
De la troisième séance ordinaire tenue au
332, 1^{RE} RUE EST
AMOS, QC, J9T2G5**

Présences

<u>Mmes Marie-Andrée Lecomte</u>	<u>Line Bellefeuille</u>
<u>Audrey Bérubé</u>	<u>Audrey Blais</u>
<u>M. Pier-Olivier Cotnoir</u>	

Direction

Mme Francesca Germain

Absences

<u>Mmes Sandrine Gnama</u>	<u>Valérie Fréchette</u>
<u>Rosine Wedraogo</u>	

1 Accueil, présence et vérification du quorum

Le quorum est atteint. La présidence souhaite la bienvenue à tous les membres.
Il est 19h06.

CE-929-24

Adoption de l'ordre du jour

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE

CE-930-24

Adoption du procès-verbal
du 21 janvier 2025 à 19h

3 Adoption du procès-verbal du 21 janvier 2025

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU,
QUE le procès-verbal soit adopté comme présenté avec des correctifs au niveau du point
5.a.i. points en suivis et 6.b. ii. 2^e cycle et 3^e cycle.

ADOPTÉE



4 Points CÉ : Formation obligatoire nouveaux membres

Les membres ont regardé les capsules.

5 Rapports et points en suivi

a. Direction

CE-931-24

i. M15024 (Aidersonenfant.com) 1392 \$ (41 élèves=33,95 \$)

Mme Audrey Bérubé propose les jeux suivants : Drôles de monstres, Royaume des catégories, Tic tac, Boom, Guess Where, Pourquoi les carottes ont disparus, Train des phrases, Hedbanz.

Les jeux retenus sont : Drôles de montres, Tic Tac, Pourquoi les carottes ont disparues et Hedbanz.

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Audrey Bérubé,
QUE la mesure 15024 soit utilisée et adoptée comme présentée.

ADOPTÉE

CE-932-24

ii. Approbation de la grille-matière de l'an prochain (D)

Mme Francesca Germain présente la grille-matière de l'an prochain.

IL EST RÉSOLU sur proposition de M. Pier-Olivier Cotnoir,
QUE la grille-matière de l'an prochain soit adoptée comme présentée.

ADOPTÉE

CE-933-24

iii. Approbation des règles de conduite et de sécurité pour l'an prochain (D)

Mme Francesca Germain présente les règles de conduite et de sécurité pour l'an prochain. Les membres présents acceptent toutes les modifications suggérées.

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Line Bellefeuille,
QUE les règles de conduite et de sécurité soient approuvées comme présentées.

APPROUVÉE

iv. Information sur les règles de passage primaire-secondaire d'un cycle à l'autre (I)

Mme Germain explique les règles de passage primaire-secondaire d'un cycle à l'autre.

Il y aura préclassement et portrait de chaque élève.



v. Consultation des besoins de l'établissement en biens et services (I)

- Plancher du sous-sol.
- Armoire dans certaines classes.
- Lumières dans les garde-robes.
- Casier maternelle et 1^{re} année.
- 9 nouveaux Ipad contre 9 vieux.
- 1 smart dans la classe de Marie-Andrée Lecomte.
- Projet cour d'école : ajout d'espace ombragé et table de pique-nique.

6 Rapport

a. Représentantes des enseignantes

i. Préscolaire et 1^{er} cycle

- Atelier avec les parents.
- Surlecture.
- Parent qui vient faire la lecture.

ii. 2^e cycle

- Poursuite des ateliers.

iii. 3^e cycle

- Poursuite des ateliers MRAR (recyclage-compost).
- Invitation visite du compost et etc.
- Nouvelle enseignante de français 5^e-6^e année.

b. Suivi du comité de parents

Aucun.

7 Information-correspondance reçue

Aucune.

8 Questions du public

Aucune.

9 Varia

Aucun.



CE-934-24

10 Levée de l'assemblée

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU,
QUE la séance soit levée. Il est 20h41.

ADOPTÉE

Francesca Germain, directrice par
intérim

Pas de signature

Audrey Bérubé, présidente

Signature du président ↗

Audrey Blais, secrétaire

Signature du secrétaire ↗
